



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (Siren : 243301504)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Andernos-les-Bains
Arrondissement	Arcachon
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	18/11/2003
Date d'effet	18/11/2003

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Bruno LAFON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	46 avenue des Colonies
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33510 ANDERNOS-LES-BAINS
Téléphone	05 57 71 97 00
Fax	05 57 71 80 44
Courriel	contact@coban-atlantique.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	65 369
-----------------------------	--------

Densité moyenne 109,06

Périmètre

Nombre total de communes membres : 8

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Andernos-les-Bains (213300056)	12 024
33	Arès (213300114)	6 243
33	Audenge (213300197)	7 514
33	Biganos (213300510)	10 422
33	Lanton (213302292)	6 877
33	Lège-Cap-Ferret (213302367)	8 366
33	Marcheprime (213305550)	4 753
33	Mios (213302847)	9 170

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 32

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Lutte contre les nuisances sonores
- Autres actions environnementales
<i>AP du 28/12/2017 soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>"Action sociale d'intérêt communautaire"</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Activités culturelles ou socioculturelles
<i>Soutien aux actions culturelles dont le rayonnement concerne au moins 6 communes de la communauté d'agglomération.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
<i>- constitution de réserves foncières pour la réalisation d'opérations d'aménagement et de développement communautaires.</i>
- Transport scolaire
<i>Mise en place sur le territoire communautaire, en tant qu'autorité organisatrice de transports de second rang par signature d'une convention avec le Conseil Départemental ou le Conseil régional, d'un service de transports collectif interurbain de proximité sur réservation et de transport scolaire à destination des élèves internes</i>
- Organisation des transports non urbains
<i>- Elaboration d'un schéma de mobilité et d'itinéraires doux et réalisation de toutes études concourant à la mobilité et au transports en commun - Construction d'infrastructures d'intermodalité de transport - Construction d'aires de co-voiturage et financement d'aires de co-voiturage départementales, sur le territoire de la communauté.</i>
Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>aménagement numérique du territoire par adhésion au syndicat mixte départemental gironde numérique</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Aménagement numérique du territoire tel que défini par l'article L1425-1 du CGCT.</i>
- Autres <i>Gendarmerie : accompagnement et soutien financier à la réalisation d'opérations immobilières de la gendarmerie AP 28/12/17 urbanisme: réalisation pour les communes membres ou non membres des actes d'instruction des demandes d'autorisation du droits des sols</i>
Environnement et cadre de vie
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>ITEMS 1/2/5/8 de l'article L211-7 C. Environnement</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire. - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs futurs d'intérêt communautaire</i>
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Réalisation et gestion des déchetteries professionnelles</i>
- Lutte contre la pollution de l'air
Aménagement de l'espace
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme pour les communes d'AUDENGE, BIGANOS, LANTON, MIOS et MARCHEPRIME * Dans ce cadre, maintien des offices de tourisme pour les 3 communes bénéficiant du régime dérogatoire au titre de leur classement en "station classée de tourisme" (ANDERNOS-LES-BAINS, ARES et LEGE-CAP-FERRET).</i>
Logement et habitat
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
Autres
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.</i>
- Service public de défense extérieure contre l'incendie <i>AP 28/12/17 participation au financement des opérations immobilières d'extension de reconstruction ou d'équipements des SDIS mis à disposition du SDIS + contribution au budget du SDIS</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, ainsi que de la politique locale du commerce, en soutien aux activités commerciales et touristiques.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
33	SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE (253301402)	SM ouvert	276 343
33	SYNDICAT MIXTE "GIRONDE NUMERIQUE" (200010049)	SM ouvert	794 205

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)